

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Monza Station Wagon modèle 1M15	CH 0333 77
Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION, GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren Michigan (USA)		
Identification	"MONZA 1M15" et "CH 0333 77" sur la plaquette du constructeur "1M15A.." devant le No du châssis sous le capot, à droite sur l'avant		
Plaquette constr.	à gauche, derrière le pare-brise		
N° du châssis	" 38 " à droite, latéralement sur la culasse, près de la courbe de l'échappement (frappé par l'importateur)		
Ident. du moteur	GENERAL MOTORS SUISSE SA, Salzhäusstrasse 21, 2501 Bienne		
Importateur princ.	1M15AJU171528		
Véhicule homologué	Signes fixes dans code du type		1M15A.. / 1M15

Chassis	Moteur							
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	BUICK	Type	V6-231 2bb1(A)	
Direction	mécanique avec assistance hydraulique		Construction	V	Temps	4		
Transmission	boîte automatique		Carburant	B	Position	avant		
Nombre de vitesses	3	Entraînement	sur roues arrière		Refroidiss.	eau	Nombre cylindr.	6
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.internes, avec assistance par dépression, AV= soupape de dosage; AR= limiteur		Alésage	26,52	Course	86,35		
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne, sur les roues arrière		Cylindrée	3789	CV-impôt	19,30		
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire		Puissance en CV	75kW(102SAE)	à t/min	3800		
Ralentisseur	-		Bruit à proximité	89	dB/A	à t/min	2950	x)
Contrôle 2 circ.	par différence de pression; lampe-témoin combinée		Silencieux	1 pot 460x220x95 mm				
			Mesure des gaz	ECE-15, CO 0,2 % à 810 t/min *				
			Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D				

Carrosserie	limousine (combi)		Poids	avant	arrière	total		
Nombre de portes	2 + 1 hayon AR	Indic. vit.	km/h	730	630	1360		
Ceintures sécurité	SAE-J-4c	Rétroviseur	2/de chaque côté	Charge utile	90	190	280	
Cale	-	Attelage	-	Poids total	820	820	1640	
Antivol	verrouillage de la direction		Garantie fabr.	1747				
Nombre de places	t 4	av 2	centre	ar 2	Dimens. pneus	185/70 SR 13	185/70 SR 13	(Variantes +)
Dimensions	int.	ext.		Ply / bar	R / 1,9	R / 2,3	voir	
Longueur		4506	Empattements	2464	Charge	830	960	remarques)
Largeur		1675			pour V max	180	180	
Hauteur		1420	Voie	av 1402	ar 1365	Garantie poids remorquable avec frein	1259 kg	
Porte à faux	lat.		Voies.	av -	ar -	Garantie poids remorquable sans frein	454 kg	
	av	907				Garantie poids de l'ensemble	90 kg	
	ar	1135	Braquage	g 10910	d 10910	Poids remorquable testé	1259 kg	
Distance volant - vers l'avant du véhicule						Vitesse maximale selon le constructeur	148	km/h
						Vitesse maximale testée		km/h

Équipement	§)
Feux de route	HCR H4 (E)
Feux de croisement	HCR H4 (E)
Feux de position	A (E) dans HCR
Feux rouges	SAE STIAR 71 GUIDE 10S
Feux stop	SAE STIAR 71 GUIDE 10S
Clignoteurs	av DOT IP 78 GUIDE ; SAE P1A 74 ar voir feux rouges
Catadioptrés	av _____ ; AV*AR=suppl. ar voir feux rouges
Feux de gabarit	av _____ ar oui
Feux complément.	
Eclairage plaque	2/ séparés
Essuie-glace	2/ balais avec _____ lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY F ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	C H E V R O L E T M o n z a		
Homologation N°	CH	0333 77	
Carrosserie	limousine		
Places	total 4	avant 2	2
Poids à vide	1360	Carburant	8
Charge utile		CV-impôt	19,30
Poids total	1747	Cylindrée	3789

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- x) Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,56 = 71,5 dB/A.
- * Mesure des gaz : la marque d'homologation ECE-15 avec le No se trouve sous le capot, à droite sur l'auvent.
- + Variante de pneus : 175 SR 13 AV 830 (1,8) AR 950 (2,1) V-max. 180 km/h
 195/70 SR 13 830 (1,7) 960 (2,0) 180 km/h
 BR 78 - 13 B 890 (1,7) 970 (2,0) varie selon la marque, minimum 148 km/h
 BR 70 - 13 B 890 (1,7) 970 (2,0) 148 km/h

§) Modifications par l'importateur:

- les phares d'origine Sealed Beam sont remplacés par des HCR H4 (E) avec feux de position A (E);
- les feux de position d'origine dans les clignoteurs (orange) sont débranchés;
- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs;
- la distance depuis le bord des clignoteurs AV n'est pas respectée; est admise selon décision de la Division fédérale de police du 12.11.75;
- les catadioptrés d'origine sont rendus étanches;
- la sortie de l'échappement est conduite vers la gauche, jusqu'à max. 45°;
- le catalyseur, dans son état d'origine, peut rester sur le véhicule;
- le déflecteur monté en série à l'arrière du véhicule peut être admis.

À noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 90 kg.

Remplace FH CH 0333 77 du 22.5.1978
 Dimensions pneus arrière

Lieu et date de l'homologation
 Studen, 22.5.1978

Homologation fédérale des types de véhicules
 Berne, 8.6.83